

Accro à l'auto ?

Le centre-ville est devenu plus accueillant pour les piétons. Mais les adversaires des parkings trouvent qu'on fait encore la part trop belle à la voiture, au détriment des transports publics.



GOÛT DE BOUCHON

La récente réorganisation des transports en commun n'a pas permis de résoudre la controverse sur la place de la voiture en ville.

Orléans deuxième ville la plus embouteillée de France ? Telle était la conclusion surprenante d'un sondage réalisé en 2010 pour le compte de la société TomTom. Force est de constater que la situation ne s'arrange guère avec les multiples chantiers en cours. En revanche, s'ils ont du mal à rouler, les automobilistes pourront se consoler en se garant plus facilement : la municipalité a décidé de construire un nouveau parking souterrain, place du Cheval-Rouge, à l'horizon 2013.

Une annonce qui, un an seulement après la mise en place de la deuxième ligne de tramway, a ravivé la controverse entre partisans et adversaires de la voi-

ture en ville. « Avec la réorganisation des transports en commun, n'était-ce pas le moment de réfléchir à limiter son usage ? », interroge la socialiste Corinne Leveux-Teixeira. Avant de pester : « Ce parking n'obéit à aucune logique de développement durable. On va générer un flux automobile à l'intérieur des mails, pour que les gens amènent leur voiture au pied des commerces ! » Mais pouvait-on imposer le tout-piéton dans ce secteur ? Jean-Philippe Grand, élu Vert d'opposition, assure que les villes qui ont fait pareil choix ont vu le chiffre d'affaires des boutiques progresser de 20 à 30 %. « Il existe déjà des lieux de stationnement, n'en rajoutons pas ! »

En guise de réponse, le maire se fait d'abord narquois en relevant que son prédécesseur, Jean-Pierre Sueur, n'avait pas été critiqué lorsqu'il avait créé 500 places de parking à la Charpenterie. Ensuite, il fait valoir le travail de son équipe qui a supprimé le stationnement sauvage sur les quais. Et de citer encore sa politique de piétonisation : aujourd'hui dans le centre ancien et, demain, rue des Halles et rue des Carmes... Mais bannir la voiture du centre-ville, ce n'est « ni possible ni souhaitable ! ». ● C. B.

LE PARKING JAURÈS, ENTERRÉ...

Ami-mandat, la majorité a ajourné un autre projet de parc souterrain, contesté, qui prévoyait 500 places au niveau des trémies du boulevard Jean-Jaurès. L'adjoint au commerce, François Foussier, le regrette. « C'est au contraire une sage décision », se félicite le militant associatif Claude Thiberge, membre de l'Association du centre-ville de Saint-Jean-de-Braye, qui recommande de favoriser davantage les transports en commun. Les six parcs relais

prévus sur le parcours de la future ligne B du tram « vont dans ce sens, mais il faut aussi améliorer le réseau de bus, faciliter les correspondances, développer des liaisons entre les communes de l'Agglo, sans passer par l'hypercentre et travailler à la suppression des points noirs, comme le franchissement de la Loire ». Autant de propositions qui seront abordées en octobre au moment du débat sur la nouvelle ligne de tram. ● C. B.